



Procès-verbal
de la séance du mardi 1^{er} octobre 2019, 19h00,
à l'Hôtel de Ville, salle n° 6

Président :	M. Ansermet	Jacques
Présent-e-s :	M. Casellini	Olivier
	M. Descoedres	Fabien
	Mme Fawer	Manon
	Mme Fretz	Zabou (représentée par Mme Moriggi, doyenne)
	M. Jouhaud	Pierre-Olivier
	Mme Murisier	Marie
	Mme Ramu	Agnieszka
	Mme Rentsch	Dora
	Mme Rufenacht	Nathalie
	Mme Schaeli	Ochelio
	Mme Simonin	Anne-Francine
	Mme Trolliet	Stéphanie
	M. Waser	Jonathan
Excusé-e-s :	M. Dragone	Umberto
	Mme Dufauret	Sylvie
	M. Halbritter	Christian
	M. Méry	Edouard
	M. Riccio	Stéphane
	Mme Rivier	Delphine
	M. Stergiou	Grégory
Absent-e-s :	Mme Focking	Delphine
	M. Kamba	Lutete Jean
	Mme Toumi	Béatrice

Ordre du jour :

1. Liste de présence
2. Accueil de deux nouveaux membres
3. Validation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 20 mai 2019
5. Communications du président
6. Informations du quart des professionnels (directions et enseignant-e-s)
 - 6.1. *Etablissement primaire (EP)*
 - 6.2. *Etablissement primaire et secondaire (EPS)*
7. Informations de la DJEFS
8. Informations du quart parents
9. Informations du quart politique
10. Informations du quart société civile
11. Divers et propositions individuelles

1 Liste de présence

La liste est complétée en séance.

Avant de poursuivre les points de l'ordre du jour, M. Ansermet fait circuler une jolie carte postale reçue des classes 7P4 et 7P10 du collège du Clos à la colonie de Boncourt.

2. Accueil de deux nouveaux membres

Mesdames Dufaret et Toumi étant absentes, le Conseil les accueillera lors d'une prochaine séance.

3. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est validé.

4. Adoption du procès-verbal du 20 mai 2019

Le procès-verbal est validé après correction d'une faute d'orthographe.

5. Communications du président

Le président relève les points suivants :

- La rénovation du collège de la Veveyse est arrivée à son terme. Les enfants, les enseignant-e-s et le personnel administratif ont réintégré leur bâtiment après la Fête des Vignerons et à la rentrée scolaire d'août. Des finitions seront apportées.
- Nouveau collège de Gilamont : la Ville n'a pas reçu d'informations suite à la nouvelle opposition déposée au Tribunal fédéral le 2 mai 2019.
- Une interpellation a été déposée au Conseil communal concernant les Jardins de la circulation. Il a été demandé d'avancer d'une année cette prévention dans les classes, soit à la 6^e année au lieu de la 7^e. Le président précise que cette demande relève plutôt de la compétence du Canton et non de la Ville. Il est toutefois pris acte de cette demande par le Conseil.

6. Informations du quart des professionnels

6.1. Etablissement primaire (EP)

Monsieur Descoedres transmet les informations suivantes :

- La rentrée scolaire s'est déroulée de manière correcte. On relève toutefois qu'elle a été difficile pour les enfants de 1P. Ce constat est établi dans tout le Canton et s'amplifie d'année en année. Le directeur invite le quart parents à transmettre l'importance de sociabiliser les enfants avant leur entrée à l'école obligatoire en ayant des activités avec d'autres enfants. Dans ce cadre, il signale la nouvelle prestation du Canton « Histoire de parents », mise en place par la Fondation famille et jeunesse. Les parents qui le souhaitent peuvent être mis en contact par l'école avec la fondation pour parler et trouver des solutions aux problèmes vécus.
- Une inauguration est prévue le 21 novembre 2019 pour fêter le collège de la Veveyse rénové. Il invite le quart parents à se manifester s'il souhaite participer à cet événement. Il attend également le retour du corps enseignant pour l'organisation de cette manifestation.
- Le quart parents a reçu un questionnaire concernant les enjeux de l'école à 360°. D'autres partenaires sont sollicités comme la commune et le corps enseignants. Un world-café est prévu le mardi 5 novembre 2019 où les partenaires intéressés pourront partager leurs idées. Un lien pour l'inscription sera diffusé sur le site de l'établissement.

- Le directeur quittera son poste fin janvier 2020. Une nouvelle directrice est d'ores et déjà nommée. Il s'agit de Mme Ferrari.

M. Casellini demande si le budget pour l'aide à l'intégration a véritablement baissé pour Vevey. Le directeur répond par l'affirmative mais précise que cette baisse est en lien avec une meilleure distribution au niveau du Canton. Le montant octroyé à Vevey demeure élevé.

Mme Ramu demande ce qu'il en est des effectifs des classes. Le directeur répond qu'ils sont en baisse. On constate une diminution d'élèves par classe. On comptait 1212 élèves dans l'année scolaire 2015-2016 et 1157 dans celle de 2019-2020. On trouve des effectifs de 15 à 18 enfants par classe, ce qui est très agréable pour tout le monde. Certaines classes de 5 et 6^e années comptent tout de même 20 à 21 élèves. Mme Fawer précise que les chiffres fluctuent d'année en année.

Mme Murisier communique les informations suivantes :

- Mme Damaris Schmid Nicoulaz, enseignante ACM (Activités Créatrices Manuelles), est à l'origine du projet « Forêt » mis en place en 2018. Deux classes ont ainsi passé une matinée par mois dans la forêt, au départ des tours de Gilamont. Depuis cette rentrée, 4 classes du collège des Crosets participent. Il ressort de ces sorties une belle cohésion dans les groupes aux activités telles que la construction d'une cabane et des bricolages divers. L'enseignante suivra une formation en 2020 dont le coût s'élève à Fr. 10'000.- et qui n'est pas entièrement financée par le Canton. Mme Murisier demande si le Conseil d'établissement pourrait participer à son financement. Mme Fawer répond que cette demande doit être déposée dans le cadre d'un projet validé par la direction d'établissement. Elle salue ce projet qui sensibilise les enfants à la nature et ajoute qu'il serait aussi judicieux de solliciter les services cantonaux, comme la DGEO, l'Unité PSPS, etc. .
- Mme Rufenacht relève une récolte de déchets au collège des Crosets dans les cours de récréation. Le but est de sensibiliser les jeunes au tri des déchets et à leur propre consommation.

6.2. Etablissement primaire et secondaire (EPS)

Madame Moriggi transmet les informations suivantes :

- L'EPS réitère ses remerciements à la Ville pour l'excellente organisation et mise en place pour la célébration des Promotions aux Galeries du Rivages, ce qui a certainement contribué à son succès.
- Les réunions de parents, par volée, se sont pratiquement toutes tenues. On relève une bonne participation des parents.
- Après la superbe représentation de la comédie musicale Smile, le Chœur des écoles a participé aux Freddie Mercury Celebration Days 2019, qui fut un magnifique moment.
- Les horaires de l'après-midi ont été modifiés, soit avancés, dans le but de permettre aux enfants d'avoir éventuellement d'autres occupations après l'école.
- Les exercices d'évacuation ont eu lieu dans pratiquement tous les bâtiments. Constat : on a gagné en rapidité et efficacité.
- Le projet LIFT reste important aux yeux de l'EPS. Pour rappel, ce programme a pour but d'aider les jeunes, qui pourraient rencontrer des difficultés dans le monde du travail, en organisant pour eux des stages en entreprises chapeautés par l'établissement. Durant l'année scolaire 2018-2019, cinq jeunes ont pu participer à ce programme en allant le mercredi après-midi en entreprises pendant 3 à 4 mois. L'EPS est actuellement en recherche de places et interpelle les membres du Conseil pour lui transmettre le nom d'entreprises pouvant s'intéresser à ce programme.

Mme Trolliet transmet que les enfants de 7^e année se font chahuter et observent des bagarres lorsqu'ils se rendent au collège Jean-Kratzer pour certains cours. Elle demande l'avis du quart professionnels. Mme Moriggi confirme que certains élèves de 9^e année provoquent les 11^e année qui eux réagissent. Des disputes s'ensuivent. Mme Simonin relève un événement particulièrement difficile en semaine 4 qui a dû marquer les petits de 7^e. Il est relevé que le phénomène est connu et que les doyens travaillent à trouver des solutions pour les quelques 12 enfants (sur 600) qui perturbent la cour de récréation.

7. Informations de la DJEFS

Madame Fawer transmet les informations suivantes :

- Suite à la demande de M. Casellini, Mme Fawer rappelle qu'au vu de la configuration de la ville, il n'y a pas d'obligation pour elle d'organiser des transports scolaires à l'exception de transports pendant le temps scolaire. En ce qui concerne le transport d'élèves à la piscine de Vevey-Corseaux, financé par la Ville, un nouveau prestataire de service a dû être trouvé. Les VMCV ont répondu favorablement et un contrat devrait être signé prochainement pour transporter les élèves dès la rentrée des vacances d'octobre. Elle relève la complexité de l'organisation d'un tel transport au vu des horaires différents entre les établissements.
- La rentrée d'août s'est bien déroulée pour le parascolaire grâce aussi à la bonne collaboration des établissements scolaires. La question de la prise en charge d'enfants à besoin particulier et du soutien par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation) est abordée.
- Une réflexion est menée pour l'accueil surveillé des enfants de 7 à 8 P à midi, les mercredis après-midis et le temps après les cours des après-midis. Cette nouvelle exigence est liée à la LAJE (Loi sur l'accueil de jour des enfants).
- Le DFJC a décidé d'interdire la mise en service de nouveaux distributeurs de snacks dans tous les établissements et la vente de boissons énergisantes dans les établissements du secondaire dès le 1.1.2020.
- Les rénovations du collège de la Veveysse ont été longues et complexes. Un bouquet final de chantier est organisé le 9 octobre 2019. Une autre manifestation est prévue avec le corps enseignant et les parents le 21 novembre. Le Secteur éducation a été très sollicité durant toute l'année sur ce dossier. Elle remercie la responsable du secteur, Mme Gisler et son équipe, pour tout le travail accompli, et notamment pour la mise sur pieds de la cérémonie des promotions aux Galeries du Rivage, en lieu et place du Théâtre occupé par la Fevi, déplacement qui a été sujet à polémique.

8. Informations du quart parents

Les membres transmettent les informations suivantes :

- L'assemblée des parents s'est tenue le 18 septembre 2019. On regrette le peu de présence des parents, soit seulement 12 sur près de 2000 invitations remises. Une réflexion est menée à savoir si déplacer cette réunion annuelle à un autre moment dans l'année scolaire, où les parents sont moins sollicités par des séances, pourrait augmenter leur participation.

Les points suivants ont été abordés : présentation du CETV, série de questions-réponses sur les nouveaux horaires scolaires - avis partagés en raison de la petite pause à midi, le nombre de places limitées aux activités sportives hors temps scolaires, les deux demi-journées décidées par le CETV et la dernière semaine de cours avant les vacances scolaires d'été.

- Mme Ramu revient sur la problématique des feux de circulation pour les piétons entre le collège du Clos et le bâtiment du feu, qui sont au vert alors que la circulation routière est au vert avec un clignotant jaune. Qu'en est-il ? Le même problème apparaît à présent devant le centre du Panorama à proximité du collège de Clos. Mme Fawer répond qu'une séance est prévue, sur place, le 4 octobre avec ASR (Association Sécurité Riviera) et la DAIE (Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie) pour analyser la situation. M. Ansermet ajoute que cette question est en lien avec la loi sur la circulation routière, loi fédérale, où le principe du passage au vert pour les piétons avec un feu clignotant pour les automobilistes est généralisé. Mme Murisier signale également un problème des feux devant le collège des Crosets. M. Ansermet précise que le sujet de la circulation routière n'est pas du ressort du CETV mais que ces questions seront relayées au service compétent.
- M. Jouhaud relève le souci d'un parent quant à l'intégration des élèves de 7P au collège du Clos, notamment pour le repérage dans le bâtiment. Mme Moriggi répond que le 1^{er} jour d'école, les enseignant-e-s font le tour du bâtiment avec leurs élèves. Un autre mécontentement relevé par plusieurs parents d'élèves est le départ au Jura dès la 2^e semaine de la rentrée scolaire. Un autre point soulevé par un parent est celui de la distribution d'eau lors des manifestations scolaires. Il souhaiterait éviter les bouteilles d'eau en plastique. Mme Fawer répond être tout fait en accord avec cette idée et invite le quart parents à réfléchir pour trouver une alternative. Il est imaginable que chaque enfant vienne avec sa propre gourde. M. Jouhaud transmet également le souhait d'une vaisselle

recyclable lors des manifestations de fin d'année. Mme Fawer répond que sa direction utilise pour ses propres manifestations de la vaisselle recyclable, livrée dans des caisses scellées. M. Ansermet relève que ce problème est d'actualité et invite les partenaires à y réfléchir. M. Jouhaud remercie pour cette réponse qu'il pourra relayer aux parents. Une discussion s'ensuit.

- Mme Schaeli demande pourquoi, lors des sorties de classes, les parents doivent remettre à leurs enfants leurs propres produits anti-allergique alors que les enseignant-e-s en ont déjà en classe. M. Descoedres l'invite à contacter l'infirmière scolaire pour une réponse.

9. Information du quart politique

Aucune information n'est transmise.

10. Information du quart société civile

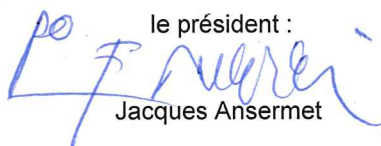
M. Waser invite les personnes intéressées par le programme de la Lanterne Magique à s'approcher de lui pour obtenir de la documentation. Il précise que le programme « La petite Lanterne Magique », pour les plus petits, est également lancé. Il transmet que l'«Association Avenir CinéRiviera» propose également aux enseignant-e-s intéressé-e-s par la création d'un club cinéma à le contacter. Il relève un 3^e point celui du VIFFF (Vevey International Funny Film Festival) qui recherche encore des jeunes entre 16 et 20 ans pour faire partie du jury.

11. Divers et propositions individuelles

- M. Descoedres interpelle le quart parents afin de relayer sa recherche de parents intéressés par l'accompagnement lors de sorties. En effet, pour chaque sortie, la présence de deux accompagnant-e-s est obligatoire et l'école ne peut pas toujours engager du personnel.
- Mme Ramu demande s'il existe un recueil des activités de la Ville. Elle souhaite éviter une collision d'activités lors par exemple de réunions de parents avec des conférences publiques ou autres manifestations.
- Mme Fawer transmet que deux couverts ont été installés sur le préau du collège de Plan.

Prochaine séance prévue le lundi 20 janvier 2020 à 19h.

Monsieur Ansermet remercie l'assemblée pour sa participation et lève la séance à 20h35.

le président :

Jacques Ansermet

la secrétaire :

Chantal Mercier